



COVID-19 – Informations pour les entreprises

Dans le cadre de la situation exceptionnelle causée par le COVID-19, les membres du CAMO désirent partager avec les entreprises des informations importantes concernant les différentes mesures les concernant.

Vous pouvez en tout temps contacter les organismes-membres () pour plus d'informations, ou encore pour nous partager les difficultés que vous rencontrez.*

Pour tout commentaire, ou encore pour ajouter un participant à la liste, contactez Bernard Ricard du CLD : bricard.cld@hsfqc.ca

Bulletin CAMO - 8 (10 avril 2020)

1- Ensemble des mesures d'aide aux entreprises

Notre organisme partenaire « Sherbrooke Innopole » tiens à jour la liste des différents programmes gouvernementaux offerts dans le cadre de la crise du COVID-19.

https://sherbrooke-innopole.com/wp-content/uploads/2020/04/Programmes-gouvernementaux_COVID-19_8avril2020.pdf

N'hésitez pas à contacter vos organismes de développement pour en savoir plus sur ces aides :

Pour le CLD : Bernard Ricard (bricard.cld@hsfqc.ca)

Pour la SADC : Danielle Simard (dsimard@ciril.qc.ca)

Nous vous rappelons que la gestion de la majorité de ces programmes a été confié aux institutions financières; la première étape est donc de contacter votre conseiller à la caisse ou la banque où vous faites affaires.

2- Subvention salariale d'urgence (fédéral)

Des assouplissements ont été apportés à ce programme, notamment en réduisant de 30% à 15% la baisse de vos revenus donnant accès à ce programme.

Voici les derniers détails sur cette mesure :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/04/le-gouvernement-offre-plus-de-souplesse-aux-employeurs-relativement-a-la-subvention-salariale-durgence-du-canada.html>

Un portail pour les entreprises sera mis en place cette semaine, sur le site de l'Agence de revenu du Canada.

3- Formation de la main-d'œuvre

Le ministère du travail a mis en place cette semaine le programme « PACME », pour supporter la formation pendant la pandémie :

<https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/programme-actions-concertees-pour-le-maintien-en-emploi-pacme-covid-19/>

Pendant que vos opérations sont au ralenti, ce serait un excellent moment pour investir dans la formation de votre personnel, et ainsi être en mesure de profiter au maximum de la relance à venir.

Contactez votre conseiller local de Services Québec pour en savoir plus sur ce programme :

Fabio Sampaio
Conseiller aux entreprises
Services Québec de l'Estrie

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
120, rue Angus Nord, bureau 02
East-Angus, QC J0B 1R0
Tél. 819 832-2403 # 241
fabio.sampaio@servicesquebec.gouv.qc.ca

4- Travailleurs étrangers temporaires (TET)

Le secteur agricole est fortement préoccupé par les problèmes de main-d'œuvre qui sont à prévoir pour la prochaine saison.

Des modifications importantes ont été apportées au programme des « TET », dans le but de diminuer au maximum les impacts de la pandémie sur la main-d'œuvre agricole :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/conformite-employeurs/leccovid-faq.html>

D'autres mesures sont en développement, notamment pour encourager l'emploi de la main-d'œuvre locale.

4- Comment se retrouver dans tous ces programmes ?

Le groupe « Alias entrepreneur » a développé un outil très visuel, permettant aux entrepreneurs, travailleurs autonomes et employés de se retrouver dans l'ensemble des mesures disponibles.

https://membre.aliasentrepreneur.com/wp-content/uploads/2020/04/Mesures_Gouvernementales_V0407.pdf

Radio-Canada a aussi développé un outil interactif pour vous guider dans vos démarches, ou celles de vos employés :

<https://ici.radio-canada.ca/info/2020/04/programmes-aide-financiere-covid-19-federal-provinces-outil/>

Finalement, la Table nationale des CDC a aussi publié un guide, visant principalement les organismes communautaires, mais touchant aussi la majorité des petites entreprises :

<http://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2020/04/MESURES-PROVINCIALES-ET-F%C3%89DERALES-COVID-19-TNCDC-2020.04-08.pdf>

5- Point d'information du CAMO

Nous vous rappelons nos « lignes ouvertes » bi-hebdomadaires, ouvertes à toutes les entreprises, pour permettre en direct le partage d'information et de bonnes pratiques.

Ces conférences auront lieu les **lundi et jeudi à 14.00 hres**, et sont ouvertes à toutes les entreprises de la MRC du Haut-Saint-François. Ceci durera le temps nécessaire pour que la situation des entreprises revienne à la normale.

Voici les informations pour vous connecter à cette conférence :

- 1- Composer le 819-560-8500 (CLD du Haut-Saint-François)
- 2- Lorsque le système répond, composé immédiatement et rapidement le : ***992203**;
- 3- Votre code d'accès de la conférence est : **0000**;
- 4- Votre nom suivi du dièse (#) vous sera demandé avant d'accéder à la réunion téléphonique.

Pour toute autre question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous, par retour de courriel ou en contactant un membre du CAMO.

() Le CAMO est une table de concertation active depuis plus de 20 ans, regroupant divers organismes impliqués dans le développement de la main-d'œuvre et le développement local :*

Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) – Sylvain Lessard

Centre local de développement (CLD) – Bernard Ricard

Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Gaétane Plamondon

Commission scolaire des Hauts Cantons (CSHC) -Jérôme Poulin

Emballage Hood (représentant les employeurs) – Michel Bédard

Intro-travail – Nathalie Bastarache

Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) – Danielle Simard

Coordonnatrice du CAMO – Jessica Mackey

Vous pouvez en tout temps contacter ces organismes pour connaître leurs services aux entreprises.